

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

PARIS

(11) N° de publication :
(A n'utiliser que pour les
commandes de reproduction).

2 474 703

A3

**DEMANDE
DE CERTIFICAT D'UTILITÉ**

(21)

N° 79 06208

(54) Utilisation de la surface totale de la partie émulsionnée d'une pellicule cinématographique.

(51) Classification internationale (Int. Cl. 3). G 03 B 1/42, 39/00.

(22) Date de dépôt..... 12 mars 1979, à 10 h 34 mn.

(33) (32) (31) Priorité revendiquée :

(41) Date de la mise à la disposition du
public de la demande B.O.P.I. — « Listes » n° 31 du 31-7-1981.

(71) Déposant : VANNET Germaine, résidant en France.

(72) Invention de :

(73) Titulaire : *Idem* (71)

(74) Mandataire : Cabinet Pierre Loyer,
18, rue de Mogador, 75009 Paris.

La présente demande de certificat d'utilité concerne les prises de vues cinématographiques effectuées dans des buts scientifiques, industriels etc.. c'est à dire strictement utilitaires. Dans ces cas très particuliers il n'est pas nécessaire de masquer les perforations par un cadrage de l'image et cela 5 d'autant plus que les images sont souvent examinées séparément une par une.

La fenêtre destinée à cadrer l'image que comporte tout appareil cinématographique usuel devient alors inutile et en la supprimant par un autre montage la totalité de la largeur du film se trouve éclairée et impressionnée. Dans le sens longitudinal du film un simple trait sépare les images. Ces 10 images occupent toute la surface disponible du film, hormis bien entendu les inévitables perforations ; la surface utile devient maximale.

L'on peut toujours avancer qu'il suffit d'employer un format plus grand, mais ce n'est souvent pas possible surtout dans le cas de caméras de laboratoires qui se trouvent souvent établies et même incorporées à des appareils existants, lesquels ont des dimensions commandant celles de tout accessoire. 15

Les Figures 1 et 2 de la planche jointe à cet exposé montrent les dispositions de l'invention.

La Fig 1 montre une section de film 1 comportant des images normalement encadrées telles que 2 et 3, les parties impressionnées étant hachurées. 20 Les films à usages spéciaux, scientifiques ou autres, comportent souvent des repérages codés pouvant être situés, soit entre les images, soit sur les bandes marginales ainsi que le représente par exemple le n° 4. Ce codage peut aussi être indiqué en surimpression. Un exemple va illustrer l'utilité du procédé.

Sur l'image indiquée par le n° 2, les traits 5 et 6 symbolisent les trajectoires de deux mobiles dont la rencontre en 7 faisait l'objet de la prise de vues. Ici le résultat de l'expérience est satisfaisant.

Or, il se trouve que parfois les choses ne se passent pas exactement selon les prévisions de l'expérimentateur et que cette rencontre des deux mobiles s'effectue en dehors de la partie photographiée : cas de l'image n° 3. 30 Le point de rencontre est indiqué en 7'. Dans ce cas l'expérimentation est à refaire et cet inconvénient ne se serait pas produit si l'appareil cinématographique avait été muni d'une fenêtre permettant l'utilisation totale de la partie émulsionnée.

La Fig 2 montre une portion de film comportant cet avantage. Le n° 8 indique l'extension de l'image à la surface totale du film. Le n° 4' montre que le codage peut subsister, soit par impression préalable, soit par surimpression, soit de toute autre manière.

Comme il a été indiqué précédemment l'utilisation de la surface totale de la surface impressionnée du film intéresse les prises de vues scientifiques et industrielles comme par exemple la photographie des impacts de tir.

R E V E N D I C A T I O N S

1 - Appareil de prises de vues cinématographique caractérisé par le fait que la fenêtre en contact avec le film et servant d'écran marginal est supprimée ou modifiée de manière à obtenir l'éclaircissement de toute la largeur du film

5 en supprimant les marges latérales de l'image, les marges transversales séparant les images successives étant, elles, réduites à un simple trait .

PL UNIQUE

